



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Jeunes

Réunion du Lundi 23 août 2021

Président : Patrick BELISSANT

Présents : Abtisse HARIZA, Philippe AMADUBLE, Michel GODIGNON, Roland LOUBEYRE - RIGAUD Adrien

Assistent : Yves BEGON, Président des compétitions & Pierre LONGERE, Président des coupes

Excusés : Céline PORTELATINE, Anthony ARCHIMBAUD

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

RAPPEL - ARTICLE 1 DU REGLEMENT FEDERAL DE LA COMPETITION :

« La F.F.F. et la L.F.A. organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :

- Un championnat U19 (**National, Régional ou Départemental**) étant rappelé que les **joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve.**
- Ou un championnat U18 ou U17 (**Régional ou Départemental**).

« **Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales** ».

PHASE REGIONALE

*** BILAN DES ENGAGEMENTS (au 15 Août 2021) :**

Pour cette saison 2021-2022, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré l'engagement de 346 équipes (au lieu de 352 saison 2020-2021) qui se répartissent de la sorte :

Clubs Nationaux :	4
Clubs de R1 :	26
Clubs de R2 :	53
Clubs de District :	263

La répartition par district est :

Ain :	37
Allier :	20
Cantal :	11

Drome-Ardèche :	42
Isère :	36
Loire :	55
Haute-Loire :	16
Puy de Dôme :	36
Lyon et Rhône :	56
Savoie :	7
Haute-Savoie :	29
Lozère :	1

*** CALENDRIER :**

- 04 septembre 2021 : 1^{er} tour régional
- 18 septembre 2021 : 2^{ème} tour régional (entrée des clubs de R2)
- 02 octobre 2021 : 3^{ème} tour régional (entrée des clubs de R1)
- 17 octobre 2021 : 4^{ème} tour régional
- 07 novembre 2021 : 5^{ème} tour régional
- 21 novembre 2021 : 6^{ème} tour régional
- 12 décembre 2021 : 1^{er} tour fédéral

*** ORGANIGRAMME :**

1^{er} tour (04 septembre 2021)

80 matchs programmés et 103 exempts, soit 183 qualifiés

2^{ème} tour (18 septembre 2021)

183 équipes du 1^{er} tour + 53 équipes de R2 = 236 équipes
soit 118 matchs à programmer.

3^{ème} tour (02 octobre 2021)

118 équipes qualifiées du 2^{ème} tour + 26 équipes de R1 = 144 équipes
soit 72 matchs à programmer.

4^{ème} tour (17 octobre 2021)

72 équipes qualifiées du 3^{ème} tour
Soit 36 matchs à programmer

5^{ème} tour (07 novembre 2021)

36 équipes qualifiées du 4^{ème} tour
Soit 18 matchs à programmer.

6^{ème} tour (21 novembre 2021)

18 équipes qualifiées du 5^{ème} tour
Soit 9 matchs à programmer.

D'où 9 qualifiés pour la phase préliminaire nationale (13 décembre 2021)

1^{er} TOUR : SAMEDI 04 SEPTEMBRE 2021

A 15h30 sur le terrain des clubs 1ers nommés.

Si une de ces rencontres se déroule en lever de rideau d'un match de Coupe de France, obligation de laisser un délai de 3 heures entre le début des deux rencontres.

L'utilisation de la F.M.I. est OBLIGATOIRE dès le 1^{er} tour. L'envoi doit s'effectuer dès la fin de la rencontre et à 20 heures au plus tard.

Les arbitres doivent adresser leurs rapports disciplinaires à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football (et non au District) dans les 48h00 en utilisant obligatoirement la rubrique « mes rapports d'arbitrage sur mon compte FFF » (nouveau : plus de rapport par mail !)

Pour connaître l'ordre des rencontres de ce 1^{er} tour, consulter la rubrique Compétitions (Coupe) du site internet de la Ligue.

CHAMPIONNATS U16 R2 (POULE A) ET U15 R2 (POULE B)

S.C. AVERMES :

La Commission prend acte de la décision du S.C. AVERMES de ne pas repartir cette saison en championnats U16 R2 (poule A) et U15 R2 (poule B), en raison d'un manque d'effectif.

Suite à la publication en juillet dernier du calendrier des rencontres et en application des dispositions fixées à l'article 130 des Règlements Généraux de la FFF, le forfait général pour 2021-2022 de ces deux équipes est prononcé. Toutefois, ceux-ci étant intervenu avant la reprise des championnats, la Commission autorise ces deux équipes à poursuivre leur activité au sein du District de l'Allier mais sans pouvoir postuler à une accession en championnat R2 à la fin de la saison 2021-2022.

Il est demandé aux clubs de ces deux poules d'enregistrer le retrait du S.C. AVERMES.

ETOILE MOULINS YZEURE FOOTBALL :

Sollicitant par mail en date du 16 août 2021 l'intégration de l'équipe du club U16 R2 Poule A pour la saison 2021-2022.

Considérant qu'en application des dispositions prévues à l'article 20 des Règlements Généraux de la Ligue, un repêchage d'équipe n'est plus possible après le 17 juillet.

Par ce motif, la Commission est au regret de ne pouvoir donner une suite favorable à cette requête.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (ligue@laurafot.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F..

COURRIER DES CLUBS : Horaires

RAPPEL :

Article 5 – b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (section 3 – Les clubs)

Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUB sera prise en compte.

U20 R1 –

*** F.C.LYON**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U20 se disputeront le samedi à 17h30.

*** C.S. NEUVILLOIS**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U20 se disputeront le dimanche à 15h00.

*** OI. VALENCE**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U20 se dérouleront le samedi à 17h30 sur le terrain synthétique du stade Chamberlère.

U20 R2 – Poule A :

* Le lieu de la rencontre n° 21504.1 : REVENTIN U.S. / CREST AOUSTE est inversé. Il se déroulera le dimanche 17 octobre 2021 à 13h00 au stade Soubeyran de Crest Aouste.

*** ROANNAIS FOOT 42**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U20 se disputeront le samedi à 17h00 à l'annexe du stade Malleval (en herbe) à Roanne.

U20 R2 – Poule B :

*** A.S. CRAPONNE**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U20 se disputeront le samedi à 17h30.

U20 R2 – Poule C :

*** MARIGNIER SP.**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U20 se disputeront le dimanche à 12h30 sur le terrain synthétique du Complexe Arthur Haillant.

*** THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C.**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U20 se disputeront le dimanche à 15h00 sur le terrain synthétique du complexe sportif Saint Disdille à Thonon les Bains.

*** F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U20 se disputeront le samedi à 17h30 au stade Saint-Exupéry.

U18 R1 – Poule A :

*** MONTLUCON FOOTBALL**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se disputeront le samedi à 15h00 au stade des Ilets.

*** MOULINS YZEURE FOOT**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se dérouleront le samedi à 16h00 au stade de Millepertuis.

*** ROANNAIS FOOT 42**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se disputeront le samedi à 16h00 sur le terrain synthétique de Malleval à Roanne.

*** R.C. VICHY**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se dérouleront le samedi à 15h00.

U18 R1 – Poule B :

*** THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C.**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se disputeront le dimanche à 13h00 (12h30 en période hivernale) au complexe sportif Saint Disdille à Thonon les Bains.

*** F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se disputeront le samedi à 15h30 au stade Jean Lemouton.

U18 R2 – Poule A

*** Grp. FORMATEUR LIMAGNE**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se dérouleront le samedi à 15h00 au stade de Surat.

U18 R2 – Poule B

*** U.S. SUCS ET LIGNON**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se disputeront le samedi à 15h00 au stade Marcel Ouillon de Saint Maurice de Lignon.

U18 R2 – Poule D

*** U. MONTILIENNE S.**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 se dérouleront le samedi à 17h00.

U16 R1 – Poule A :

*** MONTLUCON FOOTBALL**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 se disputeront le samedi à 15h00 sur le terrain n°1 du stade des llets.

*** MOULINS YZEURE FOOT**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 se dérouleront le samedi à 15h30 sur le terrain synthétique du stade de Champdaillant.

*** ROANNAIS FOOT 42**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 se disputeront le samedi à 14h30 au stade de la Maison du Passeur à Mably.

U16 R1 – Poule B :

*** F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 se disputeront le dimanche à 12h30 ou 15h00 en fonction des matchs des nationaux.

U16 R2 – Poule A :

*** A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 se disputeront à 14h30.

U16 R2 – Poule B :

*** C.S. NEUVILLOIS**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 se disputeront le samedi à 17h30.

U16 R2 – Poule C :

*** A.S. MONTREAL LA CLUSE NANTUA :**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 se disputeront le samedi à 16h00.

*** PLASTIC VALLEE FOOTBALL CLUB OYONNAX**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 se dérouleront le samedi à 14h30.

U16 R2 – Poule D :

*** CHASSIEU DECINES F.C.**

Tous les matchs de l'équipe U16 R2 se disputeront le dimanche à 13h00 au stade Romain Tisserand à Chassieu.

U15 R1 – Niveau A :

*** F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se disputeront le samedi à 15h45 au stade municipal

U15 R1 – Niveau B, Poule A :

* Le lieu de la rencontre n° 23193.1 : ROANNAIS FOOT 42 / DOMTAC F.C. est inversé. Il se déroulera le dimanche 12 septembre 2021 à 10h00 au stade de la Tour de Salvagny (terrain synthétique).

*** ROANNAIS FOOT 42**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se disputeront le dimanche à 13h00 sur le terrain synthétique du stade Malleval à Roanne.

U15 R1 – Niveau B, Poule B

*** F.C. NIVOLET**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se disputeront le samedi à 15h00 au stade de Bassens.

U15 R2 – Niveau B, Poule B :

*** THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C.**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se dérouleront le samedi à 16h00 (15h30 en période hivernale) au Complexe Sportif Saint Disdille à Thonon les Bains.

*** OI. VALENCE**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se disputeront sur le terrain synthétique du stade Chamberlière.

U15 R2 – Poule A

*** A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se dérouleront le samedi à 16h30.

U15 R2 – Poule B

*** F.C.O. FIRMINY**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se disputeront le samedi à 15h00 au stade du firmament de Firminy.

*** MOULINS YZEURE FOOT**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se disputeront le dimanche à 13h00 sur le terrain synthétique du stade Champdaillant.

U15 R2 – Poule C :

*** VALLIS AUREA FOOT**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 lors de la phase aller se dérouleront sur le terrain d'Épinouze.

U15 R2 – Poule E :

*** C.S. NEUVILLOIS**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U15 se disputeront le samedi à 15h30.

U14 R1 – Niveau A :

*** F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 :**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U14 se disputeront le samedi à 15h45 à Polyvalente.

U14 R1 – Niveau B

*** ROANNAIS FOOT 42**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U14 se disputeront le dimanche à 13h00 sur l'annexe (en herbe) du stade Malleval à Roanne.

U14 R1 – Niveau B – Poule A

Le lieu de la rencontre n° 23283.1 : ROANNAIS FOOT 42 / DOMTAC F.C. est inversé. Il se déroulera le dimanche 12 septembre 2021 à 10h00 au stade de Dommartin (terrain synthétique).

U14 R1 – Niveau B, Poule B

*** F.C. NIVOLET**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U14 se disputeront le samedi à 16h00 au stade des Barillettes.

*** OI. VALENCE**

Tous les matchs à domicile de l'équipe U14 se disputeront sur le terrain synthétique du stade Chamberlère.

Yves BEGON,

Patrick BELISSANT,

Président Département Sportif

Secrétaire de séance